

Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines

David Dumoulin

Comme c'est le cas pour l'ensemble des thèmes environnementaux, les ONGE (ONG d'environnement) ont joué un grand rôle dans l'inclusion et l'avancée des savoirs locaux au sein des négociations internationales, en particulier à travers les discussions autour de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il convient cependant de ne pas aborder cette nébuleuse des ONG comme un ensemble cohérent d'acteurs défendant le même projet dans les arènes internationales. En vingt ans, on a, au contraire, pu assister à une grande diversification de leur mode de participation dans un ordre politique mondial et dans un champ environnemental eux-mêmes profondément transformés. Il semble aujourd'hui que chaque ONGE doive être analysée suivant la place qu'elle tient dans un réseau transnational, plutôt que comme acteur individuel. On partira ici de l'exemple de l'articulation entre arènes internationales et arènes nationales du Mexique pour évoquer cette diversification des rôles. Ce choix s'appuie sur la conviction que c'est bien dans cette

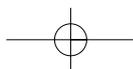
articulation, et non dans les seuls débats internationaux, qu'il convient de mesurer l'avancée réelle du thème des savoirs locaux. La notion de développement durable, autour de laquelle ces réseaux transnationaux de défense de l'environnement convergent, est ambiguë et permet tout juste de désigner un point de départ aux discussions. Les enjeux que recouvrent cette notion ont rapidement suscité des prises de positions contradictoires,

épousant des divergences d'opinion politiques sur les solutions à apporter à la crise environnementale globale. Les différents réseaux d'ONGE n'ont finalement pas toutes le même projet. Dans ce contexte déjà polarisé, la réapparition du thème des savoirs locaux est, par surcroît, associée aux mobilisations des peuples indigènes et aux débats sur la rétribution financière des droits de propriété intellectuelle. On comprendra que, si quelques scientifiques défendent bien ces savoirs pour eux-mêmes,

l'avancée du thème dans les arènes internationales est également l'occasion de multiples instrumentalizations. En s'appuyant sur l'approche politique transnationale, ainsi que sur des recherches de terrain menés au Mexique et au siège international de ces ONG, on décrira comment ces savoirs locaux sont pris dans les filets de ces réseaux transnationaux à leur entrée dans la tourmente internationale. En tant qu'objet circulant dans les arènes internationales, les « savoirs locaux » gagnent à être définis à partir d'une perspective constructiviste. La plupart des dis-

cours actuels sur les savoirs locaux sont finalement issus d'acteurs qui ont une perception internationale des problèmes, des acteurs externes donc qui traduisent des savoirs localisés dans le discours « global » de la science¹. Ce qui est alors qualifié de « savoirs locaux » ne constitue pas la totalité culturelle des populations étudiées, mais correspond à certains fragments particulièrement valorisés. Le fait que ces fragments

David Dumoulin est attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut des hautes études d'Amérique Latine de l'université Paris 3, France, où il est membre associé au Centre de recherche et documentation sur l'Amérique Latine (CREDAL). Il participe au projet de recherche interdisciplinaire « ONG et Biodiversité » et travaille entre politique comparée et sociologie des relations transnationales, particulièrement sur les questions environnementales et multiculturelles en Amérique Latine. Il a publié, sur la notion de biens publics mondiaux, « Les aires protégées, de l'humanité aux populations locales », dans Constantin, F., *Les biens publics mondiaux : un mythe légitimé pour l'action collective ?* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 269-306. E-mail : daviddumker@hotmail.com.



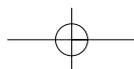
aient été, dans la dernière décennie, valorisés par des individus possédant une paire de lunettes particulière – leur préoccupation par la crise environnementale « globale » – perpétue la vieille opération d'une certaine anthropologie appliquée. On procède au classement entre traits culturels déclarés dignes de se perpétuer et ceux qui gagnent à être modernisés. L'ambiguïté est finalement que des savoirs « locaux » n'existent que relativement à des savoirs « globaux », et dans la mesure où leur logique et leur utilité sont entérinées par la pensée critique sur le développement, et cela dans le contexte d'une recherche de solutions à la crise écologique mondiale et à son pendant, les conséquences culturelles de la mondialisation (Agrawal, 2002).

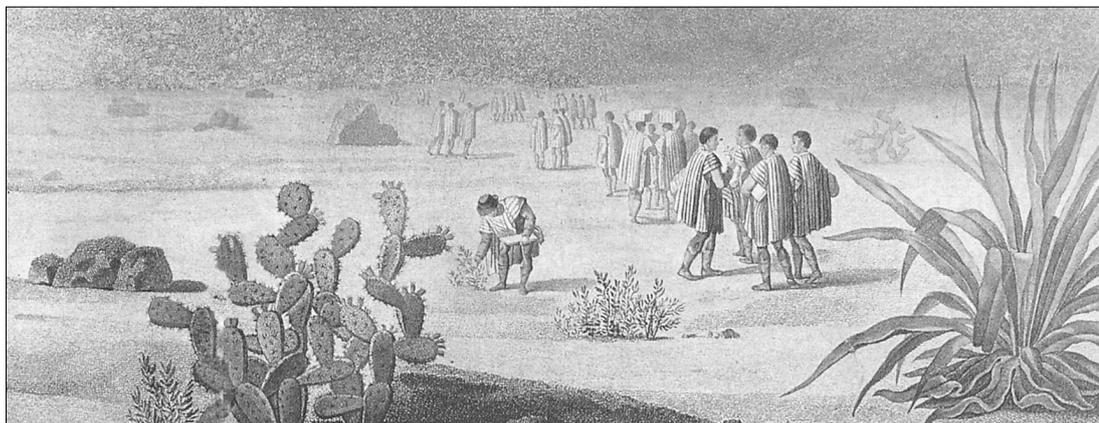
Il serait sans doute abusif d'affirmer que ces savoirs n'existent qu'à travers les débats internationaux et qu'ils ne renvoient à aucune réalité. Ce qui nous occupe ici n'est finalement que la définition et la trajectoire politique d'un label, non les objets auxquels il renvoie. Cependant, l'étude de la légitimation de ces « savoirs locaux » oblige à considérer comment chacun des acteurs en présence, avec son agenda particulier, contribue à forger les représentations sociales auxquelles renvoient ces « savoirs locaux ». Pour les écologistes, il s'agit surtout de critiquer notre mode de développement, et/ou de préserver – ou mieux gérer – des écosystèmes fragiles et fortement « biodivers ». Les anthropologues et les théoriciens peuvent, eux, aborder ce thème pour questionner l'épistémologie des sciences, pour prendre position dans une discussion anthropologique sur l'existence d'universaux humains, ou encore appuyer les luttes des peuples indigènes. L'ensemble des acteurs présents dans les arènes internationales, chacun à travers le filtre de ses intérêts (y compris les leaders indigènes, les États, les agences de coopération internationale et les firmes de biotechnologie²), contribuent finalement à faire émerger une définition légitimée de ces savoirs. Dans les pages qui suivent, on ne traitera que d'un segment de ce jeu complexe d'interaction entre *scientifiques, États, firmes, mouvements indiens et ONG* : le rôle des ONGE dans la légitimation des savoirs des populations *indigènes* sur la biodiversité. Les différents réseaux transnationaux auxquels participent ces ONGE n'ont pas non plus le même rôle dans le processus de légitimation. Pour distinguer ces différents réseaux, on insistera donc sur leur rôle dans l'articulation entre le niveau national (ici à travers le cas mexicain) et interna-

tional. On a également bâti ces catégories sur une analyse de leur fonctionnement interne, des trajectoires sociales de leurs membres et de leurs financements, afin de dégager leur posture politique générale. L'objectif n'est pas de proposer, comme cela a souvent été tenté, une typologie statique et exhaustive des ONG, mais plutôt de montrer que celles-ci devraient être comprises par la place qu'elle tiennent dans un certain type de réseau transnational. En revanche, malgré la possibilité de logiques hybrides, l'étude des chaînes d'interdépendances transnationales dans lesquelles ces ONG sont prises, et de la culture de leurs membres, permettra de dégager certaines tendances structurelles. Ces différents profils nous permettront de comprendre les rôles variés que les ONGE ont joué dans ce processus de légitimation des savoirs locaux sur la biodiversité. On verra que chaque étape du processus de légitimation a tendance à être dominée par un type d'ONGE avec sa formulation particulière du problème.

Durant la première étape, dans les années 1970 et 1980, la thématique des savoirs locaux connaît un engouement initial. C'est le cas en particulier au Mexique, où la discussion reflète alors la diffusion d'un nationalisme tiers-mondiste et la recherche de stratégies d'écodéveloppement contre un modèle de développement rural importé, aux conséquences particulièrement destructrices dans les zones tropicales (Toledo V., Carrabias, Mapes & Toledo C., 1985 ; Leff, 1993). Au Mexique, la majeure partie du mouvement environnemental naissant est alors marquée par les recherches ethnobotaniques et les propositions qui en sont issues pour le développement rural. Il serait peut-être prématuré de qualifier les organisations qui soutiennent ces projets d'ONGE, mais il est intéressant de relever l'interdépendance entre une certaine formulation de défense des savoirs locaux et la structure institutionnelle des acteurs qui la défendent. En effet, cette première étape de revalorisation des savoirs locaux au service du développement national est celle des centres de recherche parapublics, presque entièrement financés par l'État, dont les dirigeants universitaires sont proches des élites gouvernementales. Au niveau international, la discussion s'organise alors autour de la FAO alors que les centres de recherches agronomiques internationaux défendent les notions de « patrimoine de l'humanité » et de « droits des paysans ».

Au tournant des années 1990, la même problématique revient au premier plan, dans un





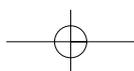
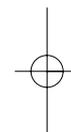
Conquistadors botanistes. Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle, Paris.

contexte d'internationalisation croissante. Les ONG d'environnement se multiplient au niveau national et international et ont un rôle important dans la légitimation d'une nouvelle manière globaliste de penser la conservation de la nature, à travers la notion de « biodiversité ». Parallèlement, la remise en cause du modèle nationaliste et les mouvements de revendication ethnique tendent, en particulier en Amérique latine, à ethniciser les discours et à faire passer d'une réflexion sur le rôle des savoirs traditionnels et des petits paysans, à une autre sur la défense de la diversité culturelle et le rôle des populations indiennes. On peut alors distinguer trois formulations dans la défense de ce qu'on appellera dorénavant de manière plus restrictive les « savoirs indigènes » : celle d'une « communauté épistémique » autour des spécialistes de l'ethnobiologie, celle du « secteur mondialisé de gestion des réserves naturelles », enfin la version des « réseaux transnationaux de militants » de l'écologie politique qui dominant la dernière étape du processus au Mexique. L'exemple de ce pays nous permettra d'insister sur la manière dont l'agenda international influence les agendas nationaux.

Des experts-militants en faveur de la diversité biologique et culturelle

Au sein de cette nébuleuse des acteurs assimilés aux ONGE, on distinguera d'abord l'action d'un petit groupe dont l'influence est avant tout intel-

lectuelle, qui joue un rôle dans les arènes internationales et compte des membres importants au Mexique. En plus de ce rôle général de légitimation des savoirs indigènes sur la biodiversité, ce groupe produit une reformulation générale du problème, en termes de défense de la diversité culturelle et naturelle mondiale. Plutôt qu'une ONG, ce groupe nous semble bien correspondre à ce que certains auteurs (Hass, 1992) ont nommé une « communauté épistémique³ ». Cette notion renvoie en effet à un nombre relativement faible d'individus, principalement des scientifiques et des « experts » qui partagent à la fois un certain diagnostic de la « réalité » et un accord sur la nécessité de certaines mesures. Leur intérêt est principalement d'imposer une perception des problèmes et des solutions auprès des décideurs. Cette notion convient bien au groupe d'experts qui reformule la problématique des savoirs indigènes en démontrant que la défense de la diversité culturelle est intrinsèquement liée à la défense de la biodiversité, que celles-ci doivent être en première place sur l'agenda des priorités mondiales, et que les mouvements indiens sont des partenaires « naturels » des acteurs cherchant à conserver cette biodiversité. La communauté épistémique a un rôle essentiel dans la création d'un cadre cognitif, mais aussi dans la dissémination d'informations. On peut suivre la diffusion d'un ensemble de symboles et d'outils qui permettent de faciliter cette dissémination⁴ : la carte de recoupement des zones habitées par des peuples autochtones avec celle qui abrite la plus



haute biodiversité, les études planétaires qui permettent d'établir des tableaux par pays avec la corrélation entre le nombre de langues et le nombre d'espèces endémiques au niveau du globe, les explications scientifiques de l'existence de cette « diversité bioculturelle » (Maffi, 2002) en marge des zones industrialisées. L'ensemble de ces éléments visuels et comptables, de ces *leitmotive*, valorisé par des stratégies communicationnelles bien orchestrées, a joué un rôle essentiel dans cette reformulation de la problématique des savoirs locaux à travers le projet général de la défense de la diversité culturelle et naturelle mondiale.

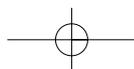
Quel est ce petit groupe qui agit au niveau international ? On peut dire que son centre est incarné dans l'action d'une poignée d'ethnobiologistes et d'experts de quelques autres disciplines proches de l'écologie, avec en particulier la Société internationale d'ethnobiologie (SIE), mais aussi les dirigeants de l'Alliance pour l'Amazonie du *Forest People Programme* du *World Rainforest Movement* et de *Cultural Survival*. Ils partagent à la fois des informations et des principes de validation issus de leur formation universitaire similaire ; des valeurs (valorisation de la diversité tant biologique que culturelle pour l'avenir de l'humanité) ; et un projet politique (l'influence des organisations internationales et des politiques nationales). Durant les années 1980, certains chercheurs défendent déjà ce programme, mais le lien entre recherche, activité politique et fenêtre d'opportunité politique n'existe pas encore au niveau mondial. On peut désigner l'année 1988 comme celle de l'entrée en politique de cette communauté épistémique, avec le Congrès international d'ethnobiologie à Belém, débouchant sur la création de la SIE et la charte pour la pratique de l'ethnobiologie de la Déclaration de Belém (insistant sur « le lien inextricable entre conservation de la diversité biologique et la préservation de la diversité culturelle »), et l'alliance avec les leaders internationaux du mouvement indigène exprimée dans la déclaration de Kari-Oca⁵.

Le programme de cette communauté épistémique, ses alliances et ses répertoires d'action sont bien illustrés par le parcours d'un de ces principaux entrepreneurs, Darell Posey. Son rôle d'interface, entre le milieu scientifique et les campagnes de militants, commence avec ses travaux sur les Kayapos au Brésil et mobilise ses relations avec les milieux nord-américains d'eth-

nobiologie (légitimité académique) ainsi que ses luttes victorieuses contre les méga-projets de la Banque Mondiale en Amazonie (légitimité auprès des leaders indiens et sa connaissance du milieu des organisations internationales). Sa trajectoire s'étend sur dix ans d'intense activité, à travers la SIE dont il est fondateur et dirigeant, et dont les congrès biennaux renouvellent cet équilibre fragile entre arène scientifique et promotion des leaders indigènes. Il s'appuie sur des positions universitaires simultanées dans différents pays, participe à de multiples projets, à la création d'institutions et à des réunions de travail en Amérique Latine, en Europe, en Indonésie ou en Chine. Ses contacts lui permettent de soutenir la médiatisation des déclarations des peuples indigènes de différentes régions. Ses publications fortement diffusées restent les références majeures sur le thème de la promotion des savoirs locaux sur la biodiversité (Posey et Dutfield, 1997 ; Posey, 1999).

L'influence marquante de Darell Posey tient peut-être surtout aux liens personnels qu'il entretient avec chacun des membres de cette « communauté épistémique » géographiquement éclatée, et à ses connaissances au sein d'autres milieux sur lesquels l'action de lobbying s'est intensifiée. En effet, le succès principal de ce petit groupe d'universitaires-militants est d'avoir suscité une reprise de leur programme par d'autres acteurs influents au niveau international, en premier lieu grâce à une alliance, sans laquelle rien n'aurait été possible, avec des leaders indigènes de plus en plus écoutés⁶. Ainsi imposée sur l'agenda international, la question des savoirs indigènes sur la biodiversité a dû être abordée, avec plus ou moins de réticences, par le monde des États et par tous les acteurs travaillant pour la conservation des ressources naturelles. À la suite des discussions autour de la Convention sur la biodiversité issue de la conférence de Rio, toutes les organisations intergouvernementales ont dû inscrire ce thème dans leurs activités.

Les membres mexicains de la communauté épistémique participent peu au travail de lobbying dans les arènes internationales mais restent en contact suivi avec le groupe qui s'y consacre. Comme eux, ils jouent le rôle d'interface entre l'arène scientifique et l'arène politique, et ce à travers certaines organisations ou projets de recherche que l'on pourrait inclure dans la catégorie « ONGE ». Plusieurs individus étaient déjà présents dans la première étape de revalorisation



des années 1970-1980 évoquée dans la partie précédente, mais leur discours s'est infléchi. Les évolutions du contexte politique national et international donnent une nouvelle dynamique au projet, permettant de recycler la masse critique d'idées qui avait été progressivement accumulée. On passe ainsi d'une ethnobiologie nationaliste à tendance marxiste à une ethnobiologie de perspective mondiale, en défense des droits indigènes et de la biodiversité.

À l'égal de la dynamique internationale, toute la communauté scientifique de l'ethnobotanique mexicaine ne participe pas à l'action de cette communauté épistémique en défense de la diversité culturelle et naturelle, dont on peut relever quatre traits essentiels.

L'ethnobotanique mexicaine, comme discipline, n'est plus liée dans les années 1990 par des grands projets fédérateurs, mais par une structure réticulaire de communication intermittente. Les promesses de l'époque précédente ont laissé place à une certaine déception envers le rôle et les méthodes de la discipline, qui connaît une certaine marginalisation dans les champs scientifiques de l'écologie et de la biologie. Moins pris en compte directement dans les discours officiels, les savoirs traditionnels sont devenus un petit composant parmi d'autres dans les projets de développement rural, même si, au niveau international, certains ethnobotanistes mexicains trouvent un nouvel écho (Martinez Alvaro, 1994).

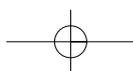
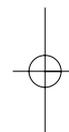
Quelques experts ou universitaires, issus de l'étape précédente, peuvent être considérées comme des membres actifs de cette communauté épistémique au niveau national, même si les liens entre eux restent ponctuels. Ils agissent à travers l'influence que leur permet leur position professionnelle, leurs livres, articles de journaux, ainsi que leur rôle de consultant du gouvernement et des bailleurs de fonds internationaux. Ces auteurs s'appliquent à montrer qu'un « mouvement écologico-indien » en défense de la « diversité bioculturelle » existe bien au Mexique, même si les leaders des mouvements ne le formulent pas ainsi (Leff, 1998 ; Toledo, 1991).

La mouvance appelée au Mexique « environnementalisme social » est bien plus large que le groupe des ethnobotanistes ; elle est même représentée par la Ministre de l'environnement (1994-2000), et constitue une sorte de second cercle favorable à la nouvelle formulation de la défense des savoirs indigènes. Cependant, les membres de cette mouvance n'acceptent le pro-

gramme de la communauté épistémique que de manière stratégique, car ils y reconnaissent « une bannière politique » efficace dans les luttes politiques nationales autour du choix d'un modèle de développement rural (Toledo, 2000). Ils restent cependant focalisés sur la recherche d'alternatives productives et de modalités d'un modèle de développement durable et sur la lutte contre la pauvreté. La défense de la diversité culturelle ou de la biodiversité en tant que telles reste alors secondaire.

La faiblesse relative des alliances entre le mouvement environnementaliste et le mouvement indigène au niveau national freine fortement la mise sur l'agenda national du thème des savoirs indigènes sur la biodiversité. La situation est largement imputable au mouvement zapatiste issu du soulèvement de 1994, qui a une position exceptionnelle sur ce plan relativement aux autres mouvements indiens du continent. En effet, celui-ci influence massivement les débats sur la politique indienne, mais sans faire de lien avec les préoccupations environnementales, ni établir d'alliance avec les acteurs environnementalistes.

Les experts qui s'inscrivent dans cette communauté épistémique défendent donc un programme similaire et avec le même type de répertoires d'action que leurs *alter ego* des arènes internationales, mais à travers leur perception personnelle et dans un contexte nettement moins propice. En étudiant les projets des bailleurs de fonds internationaux (PNUD, PNUE, Banque Mondiale) et des agences publiques (Institut national indigéniste [INI], le nouveau ministère de l'Environnement [SEMARNAP]), on peut voir comment se diffusent progressivement le vocabulaire et les arguments produits par la communauté épistémique, dans un contexte de montée en puissance de la problématique de la biodiversité et d'ethnisation des débats. Des projets institutionnels (INI et PNUD) permettent alors de produire l'information qui n'était pas disponible auparavant, puis de la diffuser dans les milieux d'experts. Par exemple, ces « données-arguments » sont : la relation cartographique qui existe entre zones de haute biodiversité, réserves naturelles et zones à forte densité indigène au niveau national ; l'étude des processus de dégradation environnementale et des alternatives économiques pour ces zones indigènes ; la synthèse documentaire sur les connaissances et la gestion des ressources naturelles des membres de chaque ethnie du pays



(Lara, 1995 ; Lara et Bravo, 1997). Ces données cartographiques constituent sans doute l'argument le plus persuasif et le plus rapidement transmissible auprès des organisations internationales et du grand public.

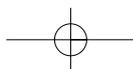
À partir de 1995, la diffusion s'organise vers le milieu universitaire et les organisations sociales, avec des séminaires sur le thème « Peuple indigène et biodiversité », des réunions de travail et des colloques sur la « problématique écologico-indigène », mais aussi l'organisation de forums et d'ateliers et la publication de manuels dirigés vers les organisations rurales et les villageois. Freiné par l'absence d'intérêt du mouvement indien au niveau national, le nouveau programme de la défense de la diversité naturelle et culturelle est cependant repris par trois secteurs qui comptent une multitude d'organisations régionales et nationales issues de la première étape des années 1980 : le programme de promotion de la médecine traditionnelle, qui s'est étoffé en quinze ans, le mouvement des producteurs indiens de café organique, ainsi que le mouvement de gestion communautaire des forêts. Au niveau de l'État, le nouveau Ministère de l'Environnement et le secteur des musées sont, *grosso modo*, les seuls qui se font l'écho de cette préoccupation et mettent en place de petits projets de soutien aux connaissances indigènes sur la biodiversité.

Finalement, ces acteurs sont avant tout des individus en réseau, mais leur action est en général assimilée à celle des ONGE car ils sont souvent membres de celles-ci, et créent des organisations similaires : associations scientifiques, centres de recherche et de promotion, etc. Ce groupe d'experts proches de l'ethnobiologie fournit un récit efficace et de nouveaux arguments en faveur de la défense des savoirs indigènes sur la nature, opère un travail important de diffusion, et favorise le contact entre différents acteurs. Cependant, au-delà de la défense des droits des populations autochtones et de la biodiversité, et de l'insistance sur le lien intrinsèque qui les unit, les traductions politiques concrètes de son programme peuvent être variées, suivant les contextes nationaux ou la nature des acteurs qui s'en font l'écho. Demander aux firmes pharmaceutiques de payer les indigènes pour leur contribution à la recherche ne revient pas à défendre l'autonomie territoriale indigène, ou même exiger la transformation générale du système économique qui génère la destruction culturelle et naturelle.

Faible résonance dans le secteur mondialisé de la conservation

Les ONGE les plus médiatiques sont celles qui se sont focalisées durant les années 1990 sur la conservation de la biodiversité et la création de réserves naturelles, dont les membres sont souvent appelés « les conservationnistes ». Elles furent contraintes de prendre en compte la problématique des savoirs indigènes sur la biodiversité, mais ne l'ont fait que du bout des lèvres et seulement pour servir leur objectif premier. Dans ce cas, l'invocation des savoirs indigènes ne constitue qu'un instrument de légitimation de la politique de réserves naturelles au niveau international. Pour les antennes locales de ces ONGE, il s'agit parfois de faciliter les « politiques participatives » qui ont été tentées dans beaucoup de réserves naturelles.

Ces ONGE participent à ce que j'appellerai ici une « politique sectorielle mondialisée ». Ce système d'acteurs s'organise de manière verticale, avec un centre de décision qui se présente comme « global » (OIG ou arène internationale) et des relais nationaux et « locaux ». Son registre d'action est surtout celui de la gestion de projets ; son registre de légitimation est plus technique que politique, avec une tendance à se spécialiser sur un seul problème à travers une action sectorielle. On trouve ici les ONG « classiques » de la conservation de la nature, dont le fonctionnement interne et les sources de financement les rapprochent du monde des grandes firmes transnationales. Ces ONGE sont incluses par leurs financements, mais aussi les trajectoires professionnelles et les réseaux informels de leurs membres, dans un système vertical qui va des bureaux et des arènes internationaux jusqu'aux projets locaux. On peut inclure dans ce secteur mondialisé la majorité du personnel des agences publiques et des bureaux des organisations intergouvernementales travaillant dans la gestion des réserves naturelles, car ils partagent les mêmes préoccupations et réseaux professionnels. En Amérique latine, ce secteur mondialisé est structuré autour du bureau GEF de la Banque Mondiale, de l'ISAID, des membres de l'Union mondiale pour la nature (IUCN), des agences publiques nord-américaines, et des trois ONGE qui dominent le marché mondial de la conservation : *The Nature Conservancy* (TNC), *Conservation International*, et le *Worldwide Fund for Nature* (WWF). L'intégration du secteur est illustrée par les financements croisés, le contrat WWF / Banque Mondiale, les contrats



WWF / UICN, l'existence du conglomérat *Biodiversity Support Group* constitué par WWF et TNC avec le *World Resources Institute* (WRI), les multiples travaux en commun et co-signés, etc. L'intégration verticale est particulièrement visible à travers la formation par les organisations du Nord du personnel travaillant dans les réserves naturelles des pays du Sud, l'envoi des missions d'experts et la diffusion des méthodes de gestion depuis les bureaux internationaux, et le financement majoritairement international des systèmes de réserves naturelles dans les pays du Sud.

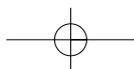
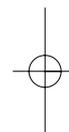
Les acteurs qui forment le « secteur mondialisé des réserves naturelles » se sont rapprochés lentement et timidement de la thématique des savoirs indigènes sur la biodiversité, après une longue époque de programmes répressifs, ou dans le meilleur des cas indifférents, à l'égard des populations locales (Colchester, 1994 ; Kempf, 1993 ; Stevens, 1997). Ce rapprochement apparaît pour la première fois au Congrès mondial des aires protégées de Bali en 1982 mais n'est clairement abordé que dans celui de 1992 à Caracas. Il a trois volets : la construction du lien entre conservation et développement à partir de la Stratégie mondiale pour la conservation de 1980, puis de celle de 1990 ; les expériences locales des gestionnaires de parcs qui commencent à insister sur leurs relations avec des minorités ethniques ; et surtout l'avancée progressive du paradigme de la conservation participative dans l'ensemble des organisations qui forment le secteur. La reprise du thème se fait en réaction aux pressions de la communauté épistémique et des organisations indigènes, puis aux premières études internes au secteur. Le processus est illustré par l'adoption en 1996 de résolutions spécifiques par le WWF et l'UICN, suivie de la création d'un petit bureau de suivi dans chacune des organisations. L'Amérique latine est le continent où ce lien perce de plus en plus clairement au début des années 1990, quand de grandes études montrent que presque 80 % des parcs sont habités par des peuples indigènes (Amends et Amends, 1992).

Le secteur a du mal à s'adapter à l'immense variété des peuples indigènes de par le monde, à cause de sa vision et de son fonctionnement globaliste ainsi que de ses financeurs qui connaissent peu les réalités locales et préfèrent user d'une image standard de « l'Indien » au niveau mondial. L'engagement en faveur des peuples indigènes reste en partie symbolique et la réalité du partenariat proclamé est très variable suivant les zones

d'intervention d'une même organisation et entre les organisations (certaines ONG importantes comme TNC avancent très peu dans cette direction). Le véritable intérêt de ces organisations restant la conservation de la biodiversité, le thème des savoirs indigènes n'est pas bien connu par les membres du secteur qui ne savent comment le traiter. Les conflits d'intérêts avec les populations indigènes continuent dans les aires protégées, et les critiques internes au secteur se multiplient, invoquant la dimension « romantique » des politiques de soutien aux savoirs indigènes.

Au Mexique les quelques grandes ONG nationales et les agences publiques engagées dans la gestion des aires protégées travaillent en étroite collaboration avec les bureaux nationaux et régionaux des ONG internationales et des financeurs internationaux. Par leur trajectoire particulière au contact du secteur mondialisé et leur formation de zoologue, puis de professionnel de la conservation de la biodiversité, la plupart restent bien distincts de l'environnementalisme social mexicain évoqué précédemment. En 1994, la formation d'un ministère de l'Environnement compétent, la possibilité d'investir des fonds importants du GEF pour les aires protégées et l'intérêt renouvelé des acteurs du secteur mondialisé leur donnent un nouveau rôle à travers la construction d'un solide système national de réserves naturelles. Au Mexique comme au niveau international, on voit alors les ONG de ce secteur alterner entre deux attitudes. La tendance dominante est l'absence de prise en compte des savoirs locaux dans la mise en place concrète de leurs projets. L'autre option est l'usage d'une image de l'Indien qui correspond mal à la réalité mexicaine car elle a été construite dans les arènes internationales avec une représentation très inégale de ces « populations indigènes ».

Certaines organisations du secteur n'abordent le thème que de manière rhétorique. Parmi les praticiens des aires protégées, certains ont travaillé de concert avec les populations paysannes et indiennes qui peuplent les zones protégées depuis fort longtemps. Ils ont souvent combiné des projets de conservation classiques avec d'autres de développement durable. Mais si la « conservation participative » connaît au Mexique de multiples modalités, celles-ci restent en général superficielles et ne prennent pas en compte les savoirs locaux, à part dans certains petits projets d'écotourisme auxquels on agrège un volet « culturel ». Les gestionnaires connaissent mal cette problématique



qui débarque des bureaux internationaux et ne savent pas bien comment y répondre.

Les programmes GEF gérés par la Banque Mondiale pour les réserves naturelles constituent un cas exemplaire de l'application de cette image de l'Indien écologiste construite dans les arènes internationales. Dans une première phase (1996-1999), les partenaires mexicains s'étaient arrangés pour interpréter à leur manière les principes de la Banque Mondiale (OP 4.20) et du GEF sur l'attention spécifique aux peuples indigènes dans les projets de conservation, ainsi que l'obligation de monter des projets spécifiques orientés vers ces populations. Puis, après l'audit de la première phase, la relation entre conservation de la biodiversité et peuples indigènes étant passée au centre de l'agenda international, la banque durcit ses exigences sur ce point. Se développe alors une crise longue et aiguë entre les fonctionnaires de la banque, qui exigent des projets spéciaux dans les réserves situées en zones qualifiées de « indigènes » (*Municipes* où au moins 30 % des habitants parlent une langue indigène), et les fonctionnaires des agences mexicaines des aires protégées qui ne savent comment différencier clairement les populations indiennes des autres dans des zones multi-ethniques où les pratiques productives et organisationnelles sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble de la population. Pour ces derniers, particulièrement mal préparés à ce type de projet malgré l'ethnicisation des discours au Mexique depuis 1994, les populations à qui ils ont affaire ne sont que des paysans pauvres et marginalisés. Ils voient ces exigences de la BM comme une imposition typique de la bureaucratie « globale » et myope.

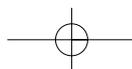
Signe de l'aspect superficiel et surtout rhétorique du rôle des ONG du secteur dans la légitimation des savoirs indigènes, on peut observer depuis quelques années, tant au Mexique qu'au niveau des bureaux internationaux, que celles-ci s'éloignent des prises de position générales sur le thème indigène ou de l'inclusion de composantes spécifiques aux populations indigènes dans leurs programmes, estimant que leurs financeurs les payent pour une tâche plus spécifique et urgente : la conservation de la biodiversité. N'étant donc pas focalisés sur la « gestion durable » des ressources naturelles, ces acteurs n'ont guère de mal à proclamer qu'il n'existe en fait pas aujourd'hui de coïncidence exacte entre zones indigènes, vigueur des « savoirs traditionnels », et conservation de la biodiversité.

La repolitisation du thème à travers les réseaux transnationaux de militants

Enfin, on peut distinguer un troisième type d'ONG qui intervient dans la légitimation de ces savoirs indigènes sur la biodiversité. Ces organisations fonctionnent en réseaux dans l'organisation de campagnes qui visent à critiquer et transformer l'ordre dominant au nom d'une écologie militante. Les savoirs indigènes sont alors valorisés en eux-mêmes, en tant que patrimoine de l'humanité, mais surtout brandis pour défendre la position des populations rurales marginalisées et pour lutter contre l'hégémonie intellectuelle du néolibéralisme. Le thème de la bioprospection en zones indigènes et de la défense des droits intellectuels a été le vecteur de leur retour en force dans l'espace public.

Selon les auteurs qui ont souligné le fonctionnement de ces réseaux transnationaux de militants (Keck et Sikkink, 1998 ; Brysk, 2000), ils sont organisés suivant une structure plutôt horizontale, réticulaire, avec des soutiens au niveau local, national, international⁷. Leur registre d'action est plus celui des campagnes de mobilisation et du lobbying que celui de la gestion. Leur registre de légitimation est plus politique que technique, et leur tendance est de vouloir réarticuler les problèmes de différentes politiques sectorielles. Leur objectif est de défendre certaines populations et de modifier le contenu des programmes existant de la coopération internationale. Ce modèle correspond bien aux réseaux de défense des droits indigènes, mais on voudrait insister ici sur les organisations dont l'objectif est de défendre les droits des paysans et de politiser l'écologie. Des acteurs comme GRAIN, RAFI, *Third World Network*, *Vecinos Mundiales*, voire *Greenpeace*, ont aujourd'hui un rôle important dans les discussions environnementales.

Les conceptions défendues par ces réseaux sont proches de la première formulation de la problématique des savoirs locaux et de la tentative d'imposer la catégorie de patrimoine de l'humanité et du droit des paysans dans les années 1970 et 1980. Ces organismes perdent de l'influence au tournant des années 1990, lorsque le thème est repris par les arènes de l'écologie globale et que la CDB consacre le principe de souveraineté étatique, tout en opérant un tournant vers une perception en termes de « pool génétique ». Cependant, après la conférence de Rio, ils reprennent progressivement un certain rôle, en insistant sur la dimension agricole de la biodiversité, et sur la participation de



l'ensemble des paysanneries traditionnelles à la défense de la diversité culturelle (Alcorn, 1994). Malgré leurs ressources limitées en comparaison avec celles dont disposent les grandes ONG de la conservation, ces réseaux participent activement dans l'arène des conférences des parties de la CDB, surtout à partir des discussions autour de son article « 8j » sur les savoirs locaux. Dans beaucoup de pays du Sud, leurs campagnes permettent de mettre sur l'agenda national le thème de la défense des savoirs locaux sur la biodiversité ainsi que de provoquer la discussion d'initiatives de lois sur ce thème. Leurs campagnes fonctionnent à grand renfort d'informations circulant dans des réseaux très dynamiques construits principalement autour d'internet.

La médiatisation du problème de la bioprospection a donné une grande visibilité à ces réseaux de militants dont le point de vue sur les savoirs traditionnels n'est pas vraiment nouveau. Au Mexique, à côté des ONG qui participent au secteur des réserves naturelles et aux experts proches de l'ethnobotanique, existe tout un groupe d'organisations et de fonctionnaires qui travaillent pour la mise en place de projets de développement durable en zone rurale en s'appuyant sur de nombreux liens avec les organismes internationaux susceptibles de les financer. Dans des domaines comme l'agroécologie, l'éducation environnementale, ou la foresterie communautaire, on trouve des organisations favorables à la revalorisation de savoirs indigènes pour la gestion des ressources naturelles, même si ce thème ne tient pas une place centrale dans leurs discours. Les réseaux transnationaux de militants ont donc pu trouver dans cet ensemble d'organisations, dont les membres sont très sensibles à la fois à la thématique indigène et à celle de la biodiversité, un vivier pour répercuter leur nouvelle politisation visant la défense des droits intellectuels des peuples indigènes.

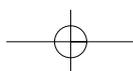
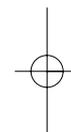
L'organisation des « Semaines pour la diversité culturelle et naturelle » en 2001 et 2002 à San Cristobal de las Casas au Chiapas a été par exemple l'occasion d'un rassemblement fédérateur, entre ces organisations travaillant dans des projets locaux de développement durable, certains experts de la communauté épistémique analysée plus haut, et des acteurs appartenant spécifiquement aux réseaux transnationaux de militants écologistes. Plusieurs années après un pays amazonien comme la Colombie, la question de la rétribution et de la défense des populations

indigènes pour leur participation à la recherche pharmaceutique a finalement fait une arrivée en force dans l'espace public mexicain. C'est grâce aux antennes nationales de ces réseaux d'activistes transnationaux que ce thème va revenir en force, lorsque ceux-ci ont enfin pu trouver des alliés locaux et nationaux, dont les plus dynamiques ont été une organisation de médecins traditionnels du Chiapas (COMPICH), ainsi que quelques universitaires et journalistes.

Jusqu'à cette date, le Mexique a connu une très longue tradition de bioprospection, et les universitaires de tous pays ne s'engageaient tout au plus qu'à laisser des échantillons aux organismes publics mexicains. En 2000, le contexte est radicalement différent, et c'est à travers la critique incendiaire de deux projets internationaux de bioprospection au montage institutionnel très complexe, que les réseaux d'activistes renouvellent le thème des savoirs locaux⁸. Leur action correspond à une montée en généralité de la critique vers l'ensemble des échanges économiques Nord-Sud et produit une politisation aiguë de ces débats sur les savoirs indigènes. On voit ici clairement comment ces réseaux d'activistes utilisent la défense des savoirs indigènes sur la biodiversité pour participer à la mobilisation politique aussi bien dans le contexte particulier du Chiapas et du Mexique, marqué par la présence de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et les élections régionales, que dans le contexte plus général du plan *Puebla Panama* du nouveau gouvernement libéral du président Fox. En plus du décalage de l'agenda mexicain et du retard du cadre légal national, ce que révèle cette campagne est fondamental : le retour de la thématique des savoirs locaux à travers l'activisme indigène et l'environnementalisme social en général. Avec ce nouveau thème de bataille, s'organisent au Mexique de nouvelles arènes et de nouvelles alliances politiques.

Conclusions

La lutte pour la « légitimation » des savoirs locaux sur la nature est souvent conçue comme un enjeu interne aux arènes scientifiques. Le débat épistémologique devient rapidement politique puisque les procédures de légitimation renvoient en fait à deux postures dont les conséquences sont différentes. Certains tendent à présenter ces savoirs comme des « ethnosciences » validées par la pensée rationaliste occidentale, alors que pour

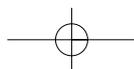


d'autres, ils renvoient plus radicalement à une autre manière de concevoir ce qu'est la « réalité » à travers d'autres clivages que celui entre culture et nature. Dans ce dernier cas, la « légitimité » de ces savoirs renvoie alors à l'institutionnalisation d'un projet multiculturaliste pris au sérieux. Au seuil du XXI^e siècle, le nouvel intérêt qu'éveille ces savoirs locaux a débordé les limites des arènes scientifiques pour s'étendre dans un espace public largement transnational. Cette résonance est ouverte par la diffusion d'une nouvelle réflexivité au sein des sociétés occidentales sur les sciences, la technologie et la diversité culturelle (Leach et Fairhead, 2002). Mais il est intéressant de se pencher sur le rôle spécifique d'acteurs sociaux qui ont porté ce thème dans les arènes politiques. Se focaliser sur les ONG ne permet d'analyser qu'une partie des interactions qui ont permis aux savoirs locaux d'acquiescer une nouvelle légitimité. L'ensemble de cette trajectoire est en fait profondément marquée par l'action des mouvements indiens, mais aussi par le rôle plus ambigu des firmes pharmaceutiques et des États dans les négociations internationales autour de la CDB et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Pourtant, les ONG ont bien joué un rôle majeur dans ce débat. D'une part, parce que la diffusion de la thématique n'est pas concevable sans la reconnaissance d'une crise écologique planétaire, ni la volonté de trouver des solutions qui puissent freiner l'érosion de la biodiversité. Or, il est reconnu que les ONG ont été des acteurs essentiels dans ce domaine. D'autre part et de manière plus directe, parce que les groupes issus de cette large « mouvance environnementaliste » ont largement contribué à l'avancée du thème dans les arènes internationales mais aussi nationales, comme nous le montre le cas du Mexique.

Le contexte cognitif a changé depuis l'émergence de l'appellation ONG. Cette catégorie floue semble parfois ne plus servir qu'*en creux*, utilisée pour jeter l'anathème sur un groupe d'acteurs mal identifiés ou sur un type de médiation politique validée par « le consensus de Washington⁹ ». S'il pouvait être suffisant au milieu des années 1980 de désigner des acteurs par leur caractère « non-gouvernemental », renvoyant en général à une opposition à l'État, ce n'est plus le cas avec les transformations qu'ont connu depuis les systèmes politiques, en particulier l'enchevêtrement entre acteurs nationaux et internationaux, privés et publics. Les ONG sont aujourd'hui incluses dans chacune des modalités de l'action publique : c'est

pourquoi les catégories utilisées dans ce texte renvoient de manière générale à celles-ci. La catégorie « communauté épistémique » permet de souligner la perméabilité entre arènes scientifiques et arènes politiques, alors que l'opposition entre secteur mondialisé des réserves naturelles et réseaux transnationaux de militants est un reflet de l'opposition très générale entre *policies* et *politics*. Bien sûr, la tentative d'esquiver l'action politique, telle qu'on peut la percevoir chez les gestionnaires du secteur des réserves, représente une manière d'entériner le référentiel officiel des politiques environnementales. Ces trois catégories permettent également d'insister sur la rapide internationalisation des chaînes d'interdépendances dans lesquelles sont pris ces acteurs. L'étude de ces chaînes et des trajectoires individuelles des membres de ces organisations permet de différencier quelques grands profils d'ONG. L'usage de ces trois catégories doit cependant rester souple, car ces profils sont remodelés par des prises de positions et des alliances suscitées par de nouveaux enjeux. La nécessité de se positionner vis-à-vis du thème des savoirs indigènes sur la biodiversité est ainsi un bon moyen d'évaluer la pertinence de ces profils. Autour de cet enjeu, tendent à se révéler les lignes de force qui guident les différentes organisations environnementales et circonscrivent ainsi leurs alliances possibles.

Les savoirs locaux sur la nature peuvent donc être évoqués de manière rhétorique et être enrôlés sous des multiples bannières : défendre un dialogue de savoirs au niveau planétaire et une réflexion sur le « post-développement », appuyer les revendications des peuples indigènes ou faciliter l'avancée de la « marchandisation » des savoirs et la recherche des biotechnologies. Malgré cet éparpillement, dû à la multiplicité des acteurs qui se sont emparés du thème sur la scène internationale, on peut s'étonner de la résonance que possède cette revalorisation de la diversité culturelle et de la biodiversité dans de si nombreuses arènes. On peut faire l'hypothèse que cela est dû aux désirs de mémoire et de patrimoine des populations du Nord, l'idée de « patrimoine » étant à présent pratiquement identifiée à celle de diversité. Ces désirs de préserver un patrimoine naturel et de soutenir les « peuples indigènes » sont de nature largement compensatoire. Ils ne se formuleraient plus à travers l'omniprésence souterraine de la figure du « Sauvage¹⁰ », comme dans l'ancienne condition moderne, mais à travers une esthétique de la diversité en pleine efflorescence.



Notes

* Je remercie le Ministère français des Affaires étrangères, le SRE mexicain et le CEMCA de m'avoir donné les moyens financiers de réaliser deux années de travail au Mexique (1999-2001), ainsi que le CREDAL d'avoir permis un voyage à Washington.

1. Cet aspect « global » reste un horizon, et donner à un acteur le statut de « global » reste performatif. Pour une discussion sur la dimension politique de cette validation internationale des « savoirs locaux », on renvoie au numéro 173 de la *Revue internationale des sciences sociales* (septembre 2002).

2. Les leaders indigènes tentent de défendre leur situation face à leurs États et aux firmes transnationales, de permettre la légalisation de leurs terres voire de la notion plus large de « territoire », et de susciter l'arrivée de projets de développement mieux calibrés à leurs besoins. Les grands financeurs du développement se demandent plutôt comment lutter contre la pauvreté, que l'on commence à relier avec le cercle vicieux « destruction des milieux naturels / destruction culturelle », tout en répondant aux revendications de la « société civile ». Les firmes privées de biotechnologie, elles, voudraient savoir comment utiliser un cadre juridique stable pour faire taire les critiques sur le pillage des ressources et continuer à exploiter les ressources biologiques des zones marginalisées et les connaissances qui permettent d'économiser des étapes dans la recherche de principes actifs.

3. La notion, qui correspond particulièrement au champ de l'environnement et aux domaines de forte incertitude et a été beaucoup réutilisée par la suite en relations internationales, a été

popularisée et explicitée (Hass, 1992, p. 3) : « On entend par communauté épistémique un réseau de professionnels à l'expertise et à la compétence reconnues dans un domaine particulier et pouvant prétendre avec autorité à un savoir dans ledit domaine qui soit pertinent pour la mise en œuvre de politiques publiques. Si une communauté épistémique peut se composer de professionnels d'origines professionnelles et disciplinaires diverses, ils n'en partageront pas moins : des croyances normatives fondées sur des valeurs [...] ; des croyances causales [...] ; des critères de validité [...] ; des objectifs politiques. »

4. Pour la diffusion de ces outils, on renvoie aux derniers travaux de Darell Posey (cités ci-dessous), Luisa Maffi (de l'organisation *Tierra Lingua*), Victor Manuel Toledo (et sa revue *Etnoecologica*), de Mac Chapin (ancien de *Cultural Survival* et maintenant de l'organisation *Native Lands*) ou de Janis Alcorn (anciennement WRI / WWF).

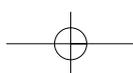
5. Le milieu des praticiens de l'ethnobiologie dans son ensemble n'appartient pas à cette entreprise politique, mais il a pu contribuer à ce processus sans passer par la SIE, depuis des pôles nationaux avec leur propre tradition ou la concurrente Association internationale de botanique.

6. Cette alliance trouve surtout ses origines dans la vague de projets pour la conservation des forêts tropicales, la conquête des arènes internationales par les leaders indiens, en particulier à travers l'article « 8j » de la CDB et la conférence de Rio en 1992. Les deux acteurs pionniers de ce rapprochement avec les ONGE sont la COICA (Coordination indigène du bassin amazonien) et la

conférence du cercle circumpolaire (Grand Nord).

7. Cette notion est tirée des travaux de l'école transnationaliste, en particulier Keck et Sikkink qui proposent la définition suivante (1998, p. 9) : « Les réseaux sont des formes d'organisation qui se caractérisent par des configurations [*patterns*] de communication et d'échange volontaires, réciproques et horizontales. » Les quatre tactiques caractéristiques sont : la mobilisation et la dramatisation de l'information ; la politique symbolique ; le chantage moral ; l'action judiciaire et l'appel à la responsabilité au titre des accords signés. Les communautés épistémiques se fondent davantage sur le partage de « croyances causales » ; les réseaux transnationaux de militants davantage sur le partage de valeurs. Keck et Sikkink poursuivent (1998, p. 18) : « Le couplage récent des droits indigènes et des enjeux environnementaux offre un bon exemple d'un déplacement stratégique d'arène de la part des militants indigènes, qui ont constaté que l'arène environnementale était plus réceptive à leurs revendications que l'arène des droits humains ne l'avait été. » L'approche a été utilisée avec un bon pouvoir heuristique sur les réseaux de défense des droits de l'homme, les mouvements environnementaux radicaux, ainsi que très récemment sur le fonctionnement de l'activisme indigène.

8. « Diversa » avec la Universidad Nacional Autónoma de México, et « Maya ICBG » avec Ecosur au Chiapas. Ce dernier projet reçoit un éclairage complémentaire dans l'article de Brent Berlin et Elois Ann Berlin dans ce numéro.



9. On pourrait citer différentes raisons de cette évolution : la prise de conscience des problèmes de représentativité, la déception face à la professionnalisation et/ou aux malversations financières ; le contexte d'un retour à l'importance de l'État contre la privatisation des fonctions gouvernementales à travers des ONG ; et enfin l'avancée des discours portés par les populations locales elles-mêmes et de

beaucoup d'agents de la coopération, sur la recherche d'un véritable « empowerment » devant passer par le transfert des fonctions (et des finances) des ONG directement à leurs bénéficiaires.

10. Les recherches montrent de plus en plus que les lieux que l'on croyait littéralement « intacts » – non touchés par l'homme – l'ont en fait été, alors que les

conceptions du « climax » dans l'écologie classique odumienne, confortant l'idée de conserver la « wilderness » dans son équilibre, sont très sérieusement contestés par l'écologie des successions secondaires et des comparaisons entre perturbations humaines et perturbations naturelles. De son côté, l'opposition entre « sauvage » et « civilisé » fait de moins en moins sens pour penser l'altérité.

Références

- AGRAWAL, A. 2002. « Classification des savoirs autochtones : la dimension politique », *Revue internationale des sciences sociales*, 173, p. 325-336.
- ALCORN, J.B. 1994. « Noble savage or noble state ? Northern myths and Southern realities in biodiversity conservation », *Ethnocoologica*, 2(3), p. 7-19.
- AMENDS, S. ; AMENDS T. (dir. publ.) 1992. *Espacios sin habitantes ? Parques nacionales de América del Sur*, Gland, UICN.
- BRYSK, A. 2000. *From Tribal Village to Global Village. Indian Rights and International Relations in Latin America*, Stanford, Stanford University Press.
- COLCHESTER, R. M. 1994. *Salvaging Nature. Indigenous People, Protection Areas and Biodiversity Conservation*, Document de discussion, Genève, UNRISD.
- HAAS, P. 1992. « Introduction : epistemic communities and international policy coordination », *International organisation*, 46(1), p. 1-36.
- KECK, M. ; SIKKINK, K. 1998. *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press.
- KEMPF, E. (dir. publ.) 1993. *The Law of the Mother. Indigenous Peoples in Protected Areas*, Gland, UICN.
- LARA, L. 1995. « Parques nacionales y Pueblos indios en México », *La Jornada*, 23 avril.
- LARA, L. ; BRAVO, F. 1997. *Manejo y conocimiento de la biodiversidad entre los indígenas de México*, Mexico, INI.
- LEACH, M. ; FAIRHEAD, J. 2002. « Modes de contestation : le "savoir indigène" et la "science des citoyens" en Afrique de l'ouest et dans les Caraïbes », *Revue internationale des sciences sociales*, 173, p. 337-351.
- LEFF, E. (dir. publ.) 1993. *Cultura y manejo sustentable de los recursos naturales*, Mexico, CIH-UNAM, Porrúa Ed.
- LEFF, E. 1998. « Etica ambiental y derechos culturales », dans *El saber ambiental, sustentabilidad, racionalidad, complejidad, poder*, Mexico, Siglo XXI-PNUMA, p. 72-82.
- MAFFI, L. 2002. « Langues menaces, savoirs en péril », *Revue internationale des sciences sociales*, 173, p. 425-433.
- MARTINEZ ALVARO, M.A. 1994. « Estado actual de las investigaciones etnobotánicas en México », *Boletín de la Sociedad Botánica Mexicana*, 55, p. 65-74.
- POSEY, D.A. ; DUTFIELD, G. 1997. *Le marché mondial de la propriété intellectuelle. Droits des communautés traditionnelles et indigènes*, Ottawa, Genève, Centre de recherches pour le développement international, WWF-Suisse.
- POSEY, D.A. (dir. publ.) 1999. *Cultural and Spiritual Values of Biodiversity*, Nairobi, UNEP / Intermediate Technology Publications.
- STEVENS, S. (dir. publ.) 1997. *Conservation through Cultural Survival*. Washington, DC, Island Press.
- TOLEDO, V.M. 1991. « Toda la utopía. El nuevo movimiento ecológico de los indígenas de México », *Ojarrasca*, 2, p. 14-24.
- TOLEDO, V.-M. ; CARRABIAS, J. ; MAPES, C. ; TOLEDO, C. 1985. *Ecología y autosuficiencia alimentaria. Hacia una opción basada en la diversidad biológica, ecológica y cultural de México*, México, SigloVeintiuno Ed.
- TOLEDO, V.M. 2000. *El Zapata Verde*, México, Quinto sol.

